

COMMUNE DE NANGIS - Budget Primitif 2025 - Budget EAU POTABLE

V - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

VOTES :

Nombre de membres présents : 22

Pour : 22

Nombre de suffrages exprimés : 28

Contre : 6

Date de convocation : 12/12/2024

Abstentions : 0

Présenté par M Alban LANSELLE

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Nangis, le 19/12/2024

A Nangis, le 19/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

LE BOUTER Nolwenn	
LANSELLE Alban	
DUCQ Philippe	
DEGAN Stéphanie	
HAMELIN Serge	
LION Edith	
FAROY Dany	
REGNAULT GALLOIS Chantal	
RAPPAILLES Angélique	
DE MAIGRET Armand	
NOUGA NOUGA Jules	
HOULIER Fabrice	
PIEUSSERGUES Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José	

JACKY Valérie	
POIRIER Sylvie	
BRUNOT Frédéric	
CIGE Nimca	
MARTINET Suzanna	
GÜNER Mahmut	
DE BELLEVILLE Anne-Laure	
GALLOCHER Sylvie	
BILLOUT Michel	
KHERBACH Mohammed	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
GOSSERON Nathalie	
LAGOUTTE Clotilde	
LECOMTE Thomas	

DISCH Martial Martial A. Disch

Bouslet julien Bouslet

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LE BOUTER, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 27 DEC. 2024

et de la publication le 27 DEC. 2024

A NANGIS, le 27 DEC. 2024

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président de la réception en préfecture
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER